



Le texte informatif

Texte :

Un droit précieux

L'école est obligatoire et gratuite pour tous jusqu'à l'âge de seize ans. C'est un droit qui a permis à de nombreux enfants de ne plus travailler dans les mines, les usines ou les champs.

Dans de nombreux pays encore, les enfants ne peuvent pas aller à l'école. Comme ils ne savent ni lire ni écrire, ils ne peuvent pas faire respecter leurs droits.

La première mission de l'école est de t'apprendre à lire, à écrire et à compter. Ainsi, tu peux lire ton journal, écrire à tes copains, compter ton argent, téléphoner ou encore te repérer dans une ville.

Mais à l'école, tu apprends aussi à vivre avec les autres et à respecter certaines règles.

Enfin, l'école te prépare à la vie d'adulte.

Caroline Carissonni « Les clefs de l'actualité

junior »

I. Compréhension de l'écrit

1- Recopie la bonne réponse.

L'école est obligatoire pour tous les enfants jusqu'à l'âge de :

- douze ans - seize ans - quatorze ans.

2- Relis le texte et recopie ce qui est vrai :

L'école permet à l'enfant :

- de travailler dans des mines.
- d'écrire des lettres aux amis.

3- La première mission de l'école est de t'apprendre à lire, à écrire et à compter.

Dans la phrase, t' remplace :

- toi
- Caroline Carissoni
- un adulte

4- Ecris la phrase suivante à la 1^{ère} personne du singulier et fais les transformations nécessaires.

Ainsi tu peux lire ton journal, écrire à tes copains, compter ton argent.

5- Relève du texte deux activités pratiquées à l'école.

6- Dans certains pays, les enfants ne peuvent pas faire respecter leurs droits, pourquoi ?

Production écrite :

Tu participes à la réalisation d'une mini charte sur les droits de l'enfant que tu présenteras à la journée internationale de l'enfant, le 1^{er} juin.

Enumère (4) quatre droits de l'enfant.

- Ecris les verbes à l'infinitif.
- Utilise la forme affirmative.
- Utilise la 1^{ère} personne du singulier « je ».

